Modèle de mandat pour l’évaluation des PTM

*Résumez dans ce tableau les informations figurant dans le mandat.*

**Description :**

**Lieu :**

**Durée et calendrier :**

**Résumé des résultats :**

**Evaluation team / profile:**

### A. Contexte

*Présentez succinctement le programme et, le cas échéant, le projet de préparation au PTM et les éventuelles activités de transferts monétaires menées par la Société nationale.*

### B. But

*Expliquez le but de l’évaluation. Celle-ci peut notamment porter sur les domaines suivants :*

* ***Impact*** *– Quels effets les transferts ont-ils eu sur les moyens de subsistance de la population ? Le projet a-t-il eu des effets multiplicateurs et si oui, lesquels ? Quels effets le projet a-t-il eu sur les marchés locaux en ce qui concerne les biens et services essentiels ? Où se trouvent les marchés sur lesquels l’argent a été dépensé ? Dans quelle mesure étaient-ils accessibles ? Comment les ménages ont-ils décidé de l’utilisation qui serait faite de l’argent ? Des tensions sont-elles apparues entre les hommes et les femmes ou entre les générations ? Quels effets le projet d’aide financière a‑t-il eu sur les systèmes traditionnels d’entraide au sein des communautés ? Comment le projet d’aide financière a-t-il influencé l’endettement et les marchés du crédit au niveau local ?*
* ***Efficacité*** *– Les personnes ont-elles reçu le montant correct ? Les distributions ont-elles été rapides et efficaces ? Comment les personnes ont-elles dépensé leur argent ? L’argent a-t-il été distribué et dépensé de manière sûre ? Quels coûts étaient à la charge des bénéficiaires dans la réception et l’utilisation de l’argent ? Les bénéficiaires ont-ils trouvé les montants adéquats et équitables ? A-t-on constaté des actes de corruption commis par des personnes ayant joué un rôle dans le choix des bénéficiaires ou la distribution – membres du personnel de l’organisme, notables locaux ou fonctionnaires ? Existe-t-il des preuves d’utilisation de l’argent à des fins antisociales ?*
* ***Efficience*** *– Les stratégies appliquées dans le cadre du projet étaient‑elles efficaces ? Les ressources pourraient-elles être utilisées de manière plus rationnelle à l’avenir ? Les systèmes de versement utilisés étaient-ils efficaces et appropriés ? L’organisme est-il suffisamment compétent pour gérer efficacement le projet ? Quels ont été les frais et contraintes de gestion dans la mise en œuvre du projet ? Quel a été le coût total du projet par bénéficiaire ? Quels ont été les coûts externes à la charge des bénéficiaires ? Quel est le coût total, par bénéficiaire, de projets comparables d’assistance en nature ?*
* ***Viabilité*** *– Comment les efforts visant à institutionnaliser les PTM et le renforcement des capacités sont-ils intégrés dans l’approche du projet ? Comment améliorer cet aspect pour mieux préparer la Société nationale à lancer rapidement des programmes d’aide financière d’ampleur variable ? À quel point les résultats sont-ils durables, et quelles recommandations pourraient être formulées pour renforcer la viabilité ?*

### C. Critères d’évaluation

L’évaluation devrait se fonder sur les critères suivants, définis par le CAD de l’OCDE[[1]](#footnote-1) :

**Impact[[2]](#footnote-2)**

**Efficience[[3]](#footnote-3)**

**Efficacité[[4]](#footnote-4)**

**Interconnectivité[[5]](#footnote-5)**

### D. Méthodologie

Une bonne méthode d’évaluation associe la collecte de données primaires et de données secondaires. L’évaluation devrait prévoir un examen des données secondaires issues des documents clés du projet, établis par l’équipe chargée de la mise en œuvre et par la Société nationale. Des entretiens devraient aussi être organisés avec des informateurs clés, notamment des dirigeants et coordonnateurs de Société nationale et des collaborateurs de la Fédération internationale, du CICR ou de Sociétés nationales partenaires dans le pays et les bureaux compétents. Il est possible d’organiser des entretiens avec d’autres partenaires clés au niveau national pour recueillir leurs impressions sur le programme. En outre, un questionnaire en ligne peut être utilisé pour solliciter anonymement l’opinion des parties prenantes, et mettre en place un retour d’information plus systématique de la part des pays qui n’ont pas fait l’objet de visites dans le cadre de l’évaluation.

### E. Équipe d’évaluation – rôles et responsabilités

*Les rôles et responsabilités de l’équipe d’évaluation devraient être décrits ici, notamment le nombre de personnes prévues dans l’équipe et leur rôle particulier dans l’évaluation. Il s’agit généralement d’un chef d’équipe et des autres membres de l’équipe d’évaluation qui se chargeront de conduire les recherches primaires ou secondaires.*

### F. Calendrier

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Mois** | **Nombre de jours** | | | | | | | |
| Tâche |  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| **NOMBRE DE JOURS TOTAL** |  | | | | | | | |

### G. Résultats et public

*Décrivez ici les résultats que vous attendez de l’évaluation ; vous trouverez ci-dessous un exemple d’éléments possibles.*

1. Le **rapport d’évaluation** devrait faire 20 pages au maximum (hors annexes) et comprendre :

* un résumé analytique ;
* des recommandations clés (10 au maximum) ;
* une introduction : portée, objet, méthodologie ;
* une présentation des principaux résultats ;
* des recommandations détaillées à l’intention de la Fédération internationale et de la Société nationale.

La présente évaluation sera diffusée au sein du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et auprès des principaux donateurs. Elle sera utilisée pour montrer les progrès accomplis dans la réalisation de nos objectifs et de ceux des donateurs.

1. L’**étude de cas** peut être rédigée à l’aide du modèle d’étude de cas.

Cette étude de cas est destinée au Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, au CaLP et à l’ensemble de la communauté de pratique des PTM. Le ton de ce document devrait donc être différent de celui de l’évaluation.

### H. Profil de l’évaluateur

### I. Durée

1. <http://www.alnap.org/pool/files/eha-2006.pdf>. [↑](#footnote-ref-1)
2. L’impact désigne les effets de grande portée du projet – du point de vue social, économique, technique et environnemental – sur les personnes (par sexe ou par tranche d’âge), les communautés et les institutions. L’impact peut être intentionnel ou non, positif ou négatif et se manifester à grande échelle (secteurs) ou à petite échelle (ménages). [↑](#footnote-ref-2)
3. L’efficience mesure les résultats – qualitatifs et quantitatifs – par rapport aux ressources, ce qui suppose une comparaison hypothétique avec d’autres méthodes qui auraient éventuellement pu être employées pour aboutir aux mêmes résultats. [↑](#footnote-ref-3)
4. L’efficacité évalue la mesure dans laquelle une activité atteint son objectif, ou si l’on peut raisonnablement penser qu’elle le fera en se fondant sur les résultats obtenus. Le respect du calendrier est implicitement compris dans le critère d’efficacité. [↑](#footnote-ref-4)
5. L’interconnectivité désigne la nécessité de s’assurer que les activités d’urgence à court terme sont menées dans un contexte tenant compte des enjeux à plus long terme et des problèmes interdépendants. L’interconnectivité est une adaptation du concept de viabilité – l’idée selon laquelle les interventions devraient servir des objectifs à plus long terme et, au bout du compte, pouvoir être gérées sans la contribution des donateurs. [↑](#footnote-ref-5)